



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU SEECM

8 mai 2018 à 12h00

1. Mot de bienvenue

Judes Coté salue les membres présents à et les remercie de leur participation.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Annie Harrison et appuyé par Louise Dubuc :

« Que Judes Côté agisse à titre de président de l'assemblée. »

Il est proposé par Guylaine Vaillancourt et appuyé par Louise Dubuc :

« Que Suzy Lebreux assume les fonctions de secrétaire. »

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mario Lévesque et appuyé par Étienne Duberger :

« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2018

Il est proposé par Guylaine Vaillancourt et appuyé par Éric Desbiens :

« D'adopter le procès-verbal tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal

Suzy Lebreux informe les membres de l'assemblée des démarches qui ont été faites auprès du conseil d'administration du cégep en lien avec les récentes modifications unilatérales aux directives et politiques (D-16 et P-21). Une lettre a été envoyée au conseil d'administration afin de dénoncer cette façon de procéder. Nous y demandons de reconsidérer les décisions prises. Le président du CA nous a répondu par une lettre où il informait les membres du comité exécutif que les décisions qui ont été prises resteront inchangées. Suite à cette réponse, deux griefs ont été déposés à la direction car nous considérons que les enseignants sont lésés par ces décisions qui modifient nos conditions de travail.

6. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection et de 2 scrutateurs ou scrutatrices

Il est proposé par Louise Dubuc et appuyé par Madone Lévesque :

« De nommer Jean-Martin Fleury à la présidence de l'élection. »

Il est proposé par Diana-Cindie Tremblay et appuyé par Madone Lévesque :

« De nommer Guylaine Vaillancourt secrétaire d'élection. »

Il est proposé par Julie Gagnon et appuyé par Madone Lévesque :

« De nommer Louise Dubuc scrutatrice d'élection. »

Il est proposé par Annie Harrisson et appuyé par Paule Gosselin :

« De nommer Anaïs Couture Tremblay scrutatrice d'élection. »

Adopté à l'unanimité.

7. Élections

William Duclos se présente au poste de président.

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 2

William Duclos est élu à la majorité des voix.

Olivier Bouchard et Yannick Malouin se présentent au poste de 2^e vice-président.

Votes en faveur d'Olivier : 19

Votes en faveur de Yannick : 20

Abstentions : 1

Yannick Malouin est élu à la majorité des voix.

Il est proposé par Steve Côté et appuyé par Étienne Duberger :

« De détruire les bulletins de vote. »

Adopté à l'unanimité.

8. Loi 151 information

Andrée-Anne Côté, rappelle aux membres quel est son rôle au cégep comme représentante du CCF. Elle rappelle aussi quelles sont les obligations pour les établissements d'enseignement supérieurs en lien avec la loi 151. Un nouveau comité devra être formé si le comité de harcèlement ne prend pas en charge l'élaboration de la politique visant à prévenir les agressions à caractère sexuel. Cette politique devra être acceptée par le conseil d'administration en janvier 2019 afin qu'elle puisse être mise en place en septembre 2019. Le gouvernement a annoncé 23 M\$ sur 5 ans, ce qui représente environ 20 000\$ par année, par établissement. Elle nous incite à poser des questions sur ce comité lors des RCS.

9. Projet d'alliance FNEEQ-FEC

Éric Denis informe les membres des 3 types d'ententes envisagées avec la FNEEQ lors des prochaines négociations. Il explique les 3 options possibles. Après discussions, il est proposé par Judes Côté et appuyé par Annie Harrisson :

« Que le type d'entente B, une entente qui pourrait se limiter à une instance commune de coordination de la négociation regroupant les membres des exécutifs des deux fédérations et à la

mise en place d'un comité de négociation commun sur des objets à déterminer (tâche, etc.), soit celle qui soit choisie en vue des prochaines négociations. »

Adopté à l'unanimité.

10. Respect de la politique de la FEC suite à l'étude de griefs

Éric Denis explique que la FEC s'est dotée d'une politique de défense des membres car il existe de plus en plus une tendance patronale à contester tous les griefs. Le but de cette politique est d'établir le partage des responsabilités entre le syndicat local et la Fédération quant à la défense des intérêts des membres devant les tribunaux en matière de relations de travail, dans le cadre du devoir de représentation des syndicats. Pour que cette politique s'applique localement, elle doit être adoptée localement. Il en fait le résumé et précise que le document est disponible sur le site de la FEC.

Il est proposé par Madone Lévesque et appuyé par Cathy Fortin :

« D'adopter localement la politique précisant le partage des pouvoirs et responsabilités entre le syndicat local et la Fédération. »

Adopté à l'unanimité.

11. Sous-financement multimédia

Éric Denis informe les membres des travaux qui ont été menés par le comité consultatif sur la tâche afin de faire réviser la courbe de financement en multimédia. Il y aura donc rehaussement du financement à partir de l'automne 2018 et le cégep obtiendra même 1.52 ETC rétroactivement pour les années 2016-2017 et 2017-2018

12. Période de questions

Andrée-Anne Côté demande si des personnes seraient intéressées à la remplacer au CCF car elle sera en congé de maternité l'an prochain. Personne ne manifeste d'intérêt pour l'instant.

Judes Côté informe l'assemblée que le deuxième mandat de Marie-Claude Tremblay à la commission des études prendra bientôt fin. Il demande aux membres du secteur pré universitaire ou de la formation générale d'y réfléchir et de manifester leur intérêt lors de l'assemblée générale annuelle car nous devons nommer une remplaçante ou un remplaçant à ce moment.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Cathy Fortin :

« De lever l'assemblée générale. »

Levée de l'assemblée à 13h29.